ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 202

Texte de la question

FORMATION PROFESSIONNELLE

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Fourgous, pour le groupe UMP.

M. Jean-Michel Fourgous. Monsieur le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, la formation professionnelle, c'est l'investissement dans l'avenir. De la qualité de nos semailles dépendra l'abondance de nos moissons. *(Applaudissements et sourires sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)* Or, dans le domaine essentiel de l'économie, je crains que les récoltes ne soient maigres dans les années à venir. En effet, un avertissement sans précédent nous a été donné il y a quelques jours, qui résonne encore dans toutes les entreprises comme un coup de tonnerre : la France vient de perdre dix rangs dans le palmarès des pays les plus compétitifs. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Maxime Gremetz. Non, c'est pas vrai... *(Sourires sur les mêmes bancs.)*

M. Jean-Michel Fourgous. Dépenses publiques, 35 heures, loi de modernisation sociale, merci à nos collègues !

La France a les meilleurs produits du monde, les meilleurs services, les meilleurs ingénieurs, les meilleurs techniciens, les meilleurs ouvriers. *(Sourires.)* Mais faute de diriger les moyens publics consacrés à la formation là où il faudrait, par une approche plus stratégique, nous détruisons peu à peu notre savoir-faire national.

M. Maxime Gremetz. Vous êtes en retard !

M. Jean-Michel Fourgous. Avec plus de quatre-vingt-dix de mes collègues députés proches de l'entreprise au sein de Génération Entreprise, nous tentons vraiment de résoudre le problème culturel qui handicape notre pays depuis des décennies. La culture dirigeante actuelle, mesdames et messieurs les députés, valorise trop le brio intellectuel par rapport à la compétence professionnelle.

M. Michel Delebarre. Il faut supprimer l'ENA !

M. Jean-Michel Fourgous. Cette culture, si elle favorise sans doute l'administration et les grandes entreprises, pénalise nos PME. Or ce sont elles le moteur de l'économie française : elles sont la solution au problème de l'emploi et elles font vivre les territoires. Ne nous y trompons pas, les besoins de l'entreprise sont prioritaires.

M. Bruno Le Roux. Ce n'est pas une question, mais un manifeste !

M. le président. Monsieur Fourgous, veuillez poser votre question !

M. Jean-Michel Fourgous. J'y arrive.

M. le président. Je suis libéral mais j'applique le règlement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)* Je répète, monsieur Fourgous, quelle est votre question ?

M. Jean-Michel Fourgous. Monsieur le ministre, vous devez faire un choix culturel qui est un choix de société. Notre gouvernement doit combler ce décalage et réorienter les crédits de formation professionnelle vers les besoins des entrepreneurs.
M. Bruno Le Roux. Ce n'est pas une question !
M. le président. Monsieur Fourgous,...
M. Jean-Michel Fourgous. La France a rétrogradé de dix places.
M. Maxime Gremetz. Encore ? Pas possible !
M. le président. ... je vous remercie.
M. Jean-Michel Fourgous. En bref, la question...
M. le président. Monsieur Fourgous, vous n'avez plus la parole. Le règlement est le même pour tous.
La parole est à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité.
M. Pierre Cardo. Il est difficile de répondre à une question qui n'a pas été posée !
M. François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur Fourgous, vous avez raison de vouloir mettre la formation professionnelle au coeur du débat...
M. Michel Delebarre. Quelle était la question ?
M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Elle est à la fois la seule réponse aux mutations industrielles que nous connaissons et le meilleur outil pour mieux placer la France dans la bataille de la mondialisation.
M. Michel Delebarre. En tout cas, la réponse est bonne !
M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. L'organisation de la formation professionnelle dans notre pays aujourd'hui mérite d'être optimisée. Le foisonnement des offres, l'importance du budget qui y est consacré - plus de 20 milliards d'euros - justifient les réformes que le Gouvernement est en train de préparer.
Elles s'articulent autour de deux idées principales. D'abord, nous pensons que les partenaires sociaux sont les mieux placés...
M. Maxime Gremetz. Oui, ils sont dans la rue !
M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. ... pour orienter les demandes de formation et faire en sorte que la formation professionnelle soit appréhendée davantage comme un service que comme un marché.
M. Jean-Paul Anciaux. Très bien !
M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Notre seconde conviction, c'est que les collectivités locales, en particulier les régions, doivent voir leurs responsabilités accrues. Nous devons aller jusqu'au bout du processus de décentralisation dans ce domaine, ce qui suppose notamment que les partenaires sociaux s'organisent au plan régional pour devenir les interlocuteurs des collectivités locales.
Le Gouvernement avait demandé aux partenaires sociaux d'engager une négociation sur la réforme de la formation professionnelle, ils viennent de répondre positivement. Ils vont donc se mettre autour de la table pour nous permettre notamment de tenir l'engagement du Président de la République et de la majorité, c'est-à-dire l'assurance emploi qui est véritablement la seule bonne réponse aux inquiétudes qui naissent des restructurations industrielles et de la mondialisation.
M. le président. La séance des questions au Gouvernement est terminée.

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG202

Auteur : M. Jean-Michel Fourgous
Circonscription : Yvelines (11e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 202
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 novembre 2002
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 novembre 2002